

# Mesures de protection COVID-19

## pour la balade des Lumières

Derniers changements: 18.02.2021

En raison de la situation actuelle du Covid-19, les mesures de protection suivantes, qui sont basées sur la réglementation du canton de Fribourg et des autorités fédérales, s'appliquent.

### Généralités

- Les personnes qui ne se sentent pas bien ou qui sont malades restent à la maison
- Faites un test de dépistage en cas de symptômes
- Gardez une distance d'au moins 1,5 mètres
- Se laver ou se désinfecter régulièrement les mains
- Éternuer et tousser dans le creux du bras

### Intérieur (musée et ancienne caserne des pompiers)

- Obligation de porter un masque (exceptions : les enfants de moins de 12 ans et les personnes munies d'un certificat médical)
- Contact tracing (via l'application Mindful)

### Espace extérieur

- Garder sa distance
- Pas de rassemblement de plus de 5 personnes dans l'espace public
- Les masques doivent être portés à l'extérieur des restaurants, des magasins et dans les zones piétonnes très fréquentées (par exemple sous les arcades)

### Gastronomie

- Mesures de protection de la branche gastronomie

### Mesures

- Les slots (créneaux horaires) : Les visiteurs doivent réserver un slot à l'avance. Les groupes commencent toutes les 5 minutes pour éviter les foules.
- Groupes : 5 personnes maximum
- Départ : Il y a 2 points de départ, le musée et l'ancienne caserne de pompiers
- Contact tracing : **Mindful App**
  - Téléchargez l'application et enregistrez-vous à la maison

Apple : <https://apple.co/2L8mtw8>

Android : <https://bit.ly/39Gxwqx>



Le soir, veuillez scanner le QR Code à l'entrée et profiter de la Balade des Lumières !